



Habitat participatif, écologique, intergénérationnel

LIVRET D'ACCUEIL



Septembre 2025

Contact : lesepinesfortes@mailo.com

Bienvenue à l'Habitat Participatif H. E. T.

Les Épines Fortes

Nous avons imaginé construire un lieu de vie autour de valeurs communes pour mieux habiter ensemble tout en préservant l'intimité de chacun.

L'essentiel est de se retrouver pour partager des actes de vie, dans l'entraide et la solidarité, respectueux de la nature et de l'environnement.

Ce lieu se situe à Saint Pierre des Corps, 182 rue des épines fortes.

Ce livret d'accueil du projet H. E. T. (Habiter Écologique en Touraine) Les Épines Fortes, est un petit guide pour vous aider à faire connaissance avec le groupe d'habitants, vous informer, vous donner envie de nous rejoindre, amorcer la discussion, faciliter votre intégration.

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions, entendre vos remarques.

Table des matières

Bienvenue à l'Habitat Participatif H. E. T. Les Épines Fortes	2
Localisation	3
Les étapes d'élaboration du projet et les décisions validées	3
Le groupe H. E. T. Les Épines Fortes	7
Sur quelles valeurs repose le projet ?.....	8
Charte de notre habitat participatif.....	8
Règles pour la bonne tenue des débats en réunion	10
Comment fonctionne le collectif ?.....	11
Quel est notre projet architectural ?	13
Quelle structure juridique pour le projet ?.....	15
Et combien ça coûte ?	16
Comment entrer et sortir du projet ?.....	17
Quels sont nos partenaires.....	19

Localisation



Les étapes d'élaboration du projet et les décisions validées

En mars 2021, deux amies se rencontrent, dont une ayant déjà vécu en habitat participatif. Deux terrains, voire plus, sont en vue pour construire un projet à Saint Pierre des Corps. Une première rencontre avec le service urbanisme de la commune permet de confirmer que ces terrains se trouvent dans une zone constructible.

11 mai 2021, nouvelle rencontre au service urbanisme de la commune, avec le maire de Saint Pierre des Corps (SPDC) qui se montre favorable au projet.

En juillet 2021, participation aux Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif à Lyon. Découvertes de belles réalisations partout en France, mais aussi du long chemin pavé d'embûches pour parvenir à créer un HaPa.

2nd semestre 2021. Le groupe multiplie sa participation à des manifestations (Convergence Bio, marchés, AMAP ...), organise des réunions d'informations, dépose affiches et flyers dans différents lieux stratégiques. Il récolte les coordonnées de familles se disant intéressées, et, parallèlement, il recense les besoins et souhaits des membres envisageant devenir les futurs habitants de cet HaPa.

6 mars 2022. 1^{ère} réunion publique dans la salle commune de l'HaPa Eco'N'Home, à Tours Nord. Pas moins de 70 personnes ont été invitées, 17 sont présentes, 12 sont excusées. Présentation de ce que pourrait être un HaPa à travers le témoignage d'une habitante d'Eco'N'Home. Présentation, sur plans, du site pressenti et visite.

27 mars 2022. 2^{ème} réunion du groupe. 8 participants, (11 abandons, 5 excusés, 2 nouveaux). On commence à travailler sur nos valeurs communes : économie énergétique, autosuffisance, ouverture sur le quartier, habitats individuels mais partage de salle commune, garage, ateliers, buanderie, véhicule, jardin potager, verger ...

20 avril 2022. Visite de l'HaPa Les Tisserins à La Riche. Récupération de données et conseils.

24 avril 2022. 3^{ème} réunion du groupe. 13 participants (5 excusés, 6 nouveaux). Préparation du prochain rendez-vous avec la mairie de SPDC et poursuite du travail sur les valeurs communes.

17 mai 2022. RdV en mairie avec Monsieur le Maire, la directrice du service urbanisme, plus le promoteur-aménageur, l'architecte du projet La Morinerie voisin et le bailleur social qui fera construire sur le site voisin. Échanges sur nos envies et nos besoins, les contraintes, les aménagements prévus par la Ville et l'aménageur. **Notre projet, situé à l'Est du grand projet La Morinerie, est bien acté, on peut y aller.**

19 juin 2022. 4^{ème} réunion du groupe. 13 participants (2 abandons, 1 excusé, 2 nouveaux). Le groupe commence à se stabiliser, on peut entrer dans le vif du sujet (projet d'achat des terrains contigus et recherche du notaire, recherche de l'architecte). Nous progressons dans la construction du « NOUS » et dans la visualisation de notre futur habitat. Parallèlement, nous décidons d'accélérer le rythme de nos réunions pour avancer sur nos besoins en écoconstructions individuelles et communes et sur la structure juridique de notre HaPa.

Suivent des rencontres au cours de réunions et de salons. Notre collectif informel s'officialise en janvier 2023 sous forme associative ayant pour nom H. E. T. (Habiter Écologique en Touraine) et pour sous-titre Les Épines Fortes, du nom de la rue où se situent les terrains convoités.

Notre charte est finalisée.

Dimanche 14 mai 2023, il est décidé de modifier les statuts d'H. E. T., direction collégiale, droit de vote aux seuls membres foyers et c... (voir statuts actualisés).

Samedi 16 septembre 2023 : décision d'affecter chaque « nouveau » à un ancien, un parrainage en quelque sorte.

Dimanche 8 octobre 2023 : mises en place des premiers CAA (Contrat d'Apport Associatif avec droit de reprise), nécessaires pour le règlement des premiers frais notamment les honoraires de BD Architectes.

Samedi 21 octobre 2023 : Proposition des participants : après 3 réunions, les personnes ont la possibilité d'adhérer en tant que membre ami d'HET Les Epines Fortes, ceux qui souhaitent réfléchir à leur implication dans le projet, s'ils ont encore besoin de réfléchir, ils le peuvent mais il faut éviter que des personnes persistent à participer au-delà de ce délai en qualité d'observateur uniquement.

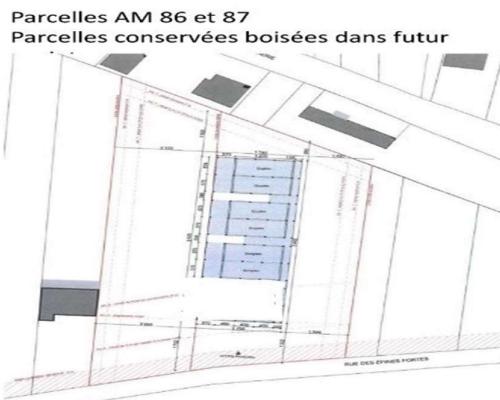
Le groupe décide de contacter des architectes pour leur présenter le projet et leur demander s'ils sont intéressés pour nous accompagner. Six cabinets sont présélectionnés. Le choix se porte sur l'atelier BD Architectes à Tours. Chaque futur foyer a défini ses besoins et souhaits individuels et collectifs. Les toutes premières esquisses arrivent fin 2023.

Le notaire est choisi.

Les compromis d'achat des deux parcelles numéros AM 88 et AM 89 sont signés le 12 décembre 2023.

Le samedi 6 janvier 2024, nous apprenons que la mairie accepte de nous céder ses deux parcelles numéros AM 86 et AM 87 d'une superficie totale de 1 280m² au prix que nous lui avons proposé. Notre projet pourra donc se faire sur une superficie de 5 657 m².

Rue des Epines Fortes – Projet vente association Habiter écologique en Touraine
Projet habitat participatif 12 logements



Samedi 6 janvier 2024 : Accord de Malo et de ses co-locataires pour héberger provisoirement le siège social d'HET Les Epines Fortes. (Depuis l'abandon du projet par Malo, il serait souhaitable que l'association soit hébergé chez un ou une autre Corpopétrusien·ne. En effet, pour avoir droit au prêt de la salle de l'espace Chabrier, il faut que l'association soit corpopétrusienne).

Vendredi 15 mars 2024 : validation du Livret d'Accueil ; relecture de la Charte ; adhésion à Habicoop, Jean-Claude le fait à titre personnel, HET LEF lui remboursera le montant de la cotisation.

Samedi 27 avril 2024 : Présentation et validation des deux questionnaires d'accueil (réalisés sur Framaforme) transmis aux nouveaux membres amis : l'un porte sur les besoins en logement (potentiellement transmis à l'architecte), et l'autre plus pour mieux se connaître entre membres de l'associations.

2025 : Alors que les comptes-rendus étaient jusqu'ici écrits par une seule personne (sur Word ou Libreoffice) puis transmis dans les jours suivant par mail, avec dans un document à part l'ordre du jour de la prochaine AGP, nous passons à un document collaboratif Framapad. Plusieurs personnes peuvent écrire simultanément, pendant, avant ou après une réunion.

En plus des AGP, nous organisons des visios. Elles se sont d'abord organisées sous-commission par sous-commission, puis vu le faible nombre de membres, tous ensemble.

Printemps 2025 : Bénédicte anime deux ateliers qui questionnent nos motivations et les valeurs que chaque membre espère voir concrétiser grâce à ce projet. Cela donne lieu à une meilleur connaissance des uns et des autres, et à la rédaction de notre raison d'être.

Depuis 2024 nous nous renseignions sur plusieurs solutions d'accompagnement par des professionnels de l'habitat participatif (ce qui donnait lieu à des débat sur le périmètre de l'accompagnement nécessaire, les priorités à donner vue les prix élevés des devis, etc.).

En mai 2025, nous avons candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Soutenir l'émergence de l'habitat participatif pour seniors". Après avoir comparé plusieurs devis d'accompagnateurs, c'est celui de Frédéric Jozon, de la coopérative Oasis, que nous avons retenu. Nous faisons finalement partie des lauréats, et remportons la somme de 6000 € à déduire des frais d'accompagnement (un peu plus de 8000 €).

Il est décidé en réunion que la trésorerie de l'association paiera 50% de chaque module de formation, et que le montant restant sera divisé par le nombre de participant le jour J.

Le groupe H. E. T. Les Épines Fortes

Les membres foyers :

Jean-Claude

Né en novembre 1951, divorcé, 2 enfants et 2 petits-enfants, retraité secteur privé, 20 ans en banque, 20 ans chef d'entreprises créateurs d'agences immobilières spécialisées dans la vente de Fonds de commerce et d'entreprise, natif de Tours, en ce moment basé à Saintes, très impliqué dans le monde associatif (ADIE, S.E.L., Club Citoyen, Conseil des Sages ...).

Sonia

Née en 1992, je suis la maman de Nathan, né en 2022. Tourangelle depuis 2011, je suis journaliste pigiste et anime des ateliers d'éducation aux médias et à l'éducation. Nathan est curieux de tout et aime aller vers les autres. Les causes qui me tiennent à cœur : droits des enfants, égalité femme-homme et écologie, entre autres.

Florence

Née en 1969, j'ai fait mes études à Tours et j'y suis restée. J'ai un garçon devenu presque adulte, et cela fait longtemps que je pense à l'habitat participatif sans jamais avoir osé m'y engager. J'ai déjà travaillé en équipe, fait des travaux dans des maisons, maintenant c'est tout cela, associé à l'aventure humaine du groupe qui m'intéresse. Et c'est une opportunité qui se présente avec ce terrain, on peut rêver ... et passer à l'action.

Les membres amis

Laetitia, Bénédicte, Chantal, Malo...

Sur quelles valeurs repose le projet ?

Au printemps 2025, après un atelier où chaque membre a réfléchi à ce qui l'animait et ses valeurs non-négociables, nous avons rédigé la raison d'être de notre projet. Voici cette première version de la raison d'être :

« Aux Épines fortes, le collectif est une force pour mieux vivre ensemble. Nous le souhaitons solidaire, et nourri de partages intergénérationnels. Un lieu ouvert, respectueux du vivant, ancré dans la nature, et qui tend vers plus de sobriété joyeuse. »

Le projet H. E. T. Les Épines Fortes s'appuie également sur les valeurs fédératrices des futurs cohabitants listées en 2023 dans **la charte à laquelle adhère chaque coabitant**. C'est ce qui nous rassemble, ce qui nous unit, autour de ce projet d'habitat participatif.

La charte d'H. E. T. Les Épines Fortes explicite les principes fondamentaux régissant notre démarche.

Charte de notre habitat participatif

Cette charte lie de façon symbolique les membres du groupe, définit sans ordre de priorité les fondements et les orientations du projet et marque notre identité collective.



Les fondements de la démarche

Nous souhaitons :

- ✓ Développer le vivre ensemble dans un esprit solidaire en favorisant l'entraide, les rencontres et les échanges au quotidien, tout en respectant la vie privée, l'espace et l'identité de chacun.
- ✓ Limiter notre empreinte écologique collective à toutes les phases du projet (conception, construction) puis au quotidien.
- ✓ Encourager une mixité sociale et intergénérationnelle et créer un habitat adapté à chacun en prenant en compte les besoins des personnes vieillissantes.

Les fondements du projet

Nous souhaitons :

- ✓ Créer des espaces communs (salle commune, buanderie, potager, atelier, garage à vélo, chambre d'amis, cave...).
- ✓ Ouvrir à des personnes extérieures une partie des espaces communs, dans un cadre défini.
- ✓ Que le montage juridique et financier rende le projet accessible aux foyers à revenus modestes.
- ✓ Privilégier le groupement des logements pour une utilisation rationnelle du foncier et une meilleure performance énergétique dans un démarche d'autopromotion, le groupe est maître d'ouvrage de son projet.

Les fondements du groupe

Nous souhaitons :

- ✓ Développer nos compétences (savoir, savoir-faire, savoir être) en apprenant les uns des autres.
- ✓ Mettre en place un mode de décision favorisant au maximum le consensus (avec des informations complètes et transparentes) selon le cadre défini.
- ✓ Encourager une gestion collective du lieu (entretien des espaces collectifs, travaux, gestion administrative...) en fonction des compétences de chacun et selon le principe d'auto régulation.
- ✓ Prendre en compte l'épanouissement des enfants en leur permettant d'éprouver et de développer la sociabilité, le dialogue aussi bien dans les loisirs que dans la participation à la gestion collective des lieux.
- ✓ Mutualiser certains équipements (vélos, tondeuse, perceuse ...), favoriser l'échange de services et le développement de projets collectifs. ☺ Refuser toute démarche spéculative.

Modalité de révision de la charte : Elle sera relue une fois par an et nous nous interrogerons pour savoir si nos pratiques sont toujours en cohérence avec nos fondements. Elle pourra être révisée à la demande d'un ou plusieurs membres.

Nos réunions (notamment lorsque nous sommes nombreux) commencent par un rappel des règles de tenue des débats :

Règles pour la bonne tenue des débats en réunion

Chacun et chacune manifeste son désir de prendre la parole en levant le doigt par exemple, un ordre de prise de parole est réalisé à partir de ces signes.

Lorsque quelqu'un parle on le laisse aller au bout de son idée, on ne lui coupe pas la parole.

On ne fait pas d'apartés.

Tout le monde doit avoir l'opportunité de s'exprimer.

Lorsqu'on s'adresse à un ou une autre membre cela doit toujours être de manière respectueuse.

Quand on se sent blessé par les propos d'un autre membre du groupe il doit pouvoir le dire et être entendu.

En début de réunion les 2 rôles suivants doivent être répartis (Veiller au respect des règles et du temps et rédiger le compte-rendu) en fin de réunion, la rédaction de l'ordre du jour de la réunion suivante et son animation doit être affectée à l'un ou l'une des membres. Pour ces 3 fonctions, ce ne doit pas être toujours les mêmes sauf si cela est souhaité par la personne et que tout le groupe est d'accord.

Un règlement intérieur, en cours d'élaboration, définira quant à lui les valeurs et règles communes auxquelles nous sommes tous attachés et que nous nous engageons toutes et tous à respecter au quotidien dans la vie collective.

- Réunion du Dimanche 25 juin 2023 : dans le règlement intérieur, il faudra préciser, dans la rubrique « animaux de compagnie », que les chats sont acceptés. Les chiens seront validés, ou pas, par le groupe, après rencontre des nouveaux membres accompagnés de leur animal familier.

Comment fonctionne le collectif ?

Les enjeux d'une gouvernance partagée

Réfléchir à la gouvernance partagée, c'est réfléchir à définir des règles relationnelles et organisationnelles.

Collectivement, il s'agit de définir un cadre qui permette de répondre aux questions :

- Comment mieux s'impliquer dans le groupe/projet ?
- Comment favoriser l'écoute de soi et des autres ?
- Comment nous aider à former une équipe ?
- Comment faire ensemble et se dépasser ?
- Comment partager le pouvoir ?
- Comment se structurer ?
- Comment piloter le projet sans s'épuiser ?

La *Communication Bienveillante* est le mode d'échanges privilégié dans le collectif.

Elle renforce la posture du « Je », le dialogue avec soi et avec l'autre, la responsabilité dans l'expression de ses paroles et de ses ressentis. Cela permet d'identifier des demandes claires sous forme de proposition dans les processus de décision. Elle est un outil essentiel dans la résolution d'éventuels conflits.

Les instances

L'association H. E. T. Les Épines Fortes Autour des GT (Groupes de Travail) :

- Communications, interne et externe,
- Jurfin (Juridique et Financier),
- Règlement intérieur,
- Espaces extérieurs,

La direction est collégiale, les futurs habitants sont tous coprésidents, se répartissant les fonctions et les rôles dans l'association à travers les groupes de travail.

Chaque réunion du groupe est une assemblée générale permanente.

Les décisions sont prises au consensus la plupart du temps.

Les réunions se tiennent généralement tous les quinze jours, en présentiel ou en visio.

Les nouveaux candidats intéressés par le projet sont accueillis à chaque réunion.

Les membres foyers et amis ont accès à document collaboratif pour le compte rendu, ainsi que pour l'ordre du jour de la prochaine réunion.

A chaque réunion la séance est animée par une personne différente, une autre personne est chargée de la distribution de parole et une autre de la rédaction du compte rendu.

Généralement, l'ordre du jour comprend des thèmes récurrents :

- accueil des invités,
- rappel des règles de bonne tenue d'une réunion,
- approbation du PV de l'AG précédente,
- apport de chacun des Groupes de Travail,- et points précis donnant lieu à décision.

C'est impératif et primordial que l'ensemble des présents s'exprime à chaque réunion.

Quel est notre projet architectural ?

Nous allons construire un immeuble collectif pour héberger une douzaine de foyers.

Situé en zone inondable, notre immeuble sera élevé sur pilotis pour être au-dessus du niveau de la plus haute inondation recensée. Seuls les espaces communs (hors chambre d'amis) seront au rez-de-chaussée.

Tous les logements du R+1 seront avec accès PMR (Personne à Mobilité Réduite), ascenseur ou monte-personnes prévu.

Chaque logement aura son petit espace privatif en extérieur (terrasse-balcon).

Nous allons rechercher une construction la moins énergivore possible, murs en paille envisagés. Le débat est ouvert, le bureau d'études énergie du cabinet d'architectes devra nous faire des propositions en ce sens.

La récupération des eaux de pluie pour alimenter les WC personnels sera étudiée, ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit terrasse. Les panneaux nous permettront l'autosuffisance en énergie électrique. Nos charges seront ainsi très réduites.

En espaces communs intérieurs, nous trouverons buanderie, ateliers, cellier, salle de réunion - de 50 m² maximum - pour ne pas entrer dans le champ d'un ERP (Établissement Recevant du Public) avec toutes les contraintes subséquentes en termes de normes de sécurité incendie notamment.

En rez-de-jardin, nous trouverons les parkings pour des voitures ainsi qu'un garage à vélos couverts.

Jardin potager, verger, poulailler, compost, ...sont aussi dans nos souhaits.

Le respect de l'environnement

La construction de l'immeuble prendra en compte des critères écologiques engendrant une moindre pollution, une faible émission de gaz à effet de serre, en respectant la norme RE2020.

La mise en commun d'équipements (lave-linge, outils de jardinage, de bricolage, véhicules...) permettra de réduire l'impact écologique de leur production et de leur traitement en fin de vie.

Maquette au 15/03/2024 :



Quelle structure juridique pour le projet ?

Actuellement, c'est l'association loi 1901 H. E. T. (Habiter Écologique en Touraine) qui porte le projet jusqu'à l'achat des terrains et le commencement de la construction.

Nous devons retravailler sur le statut juridique le mieux adapté à nos situations individuelles pour que le collectif puisse en bénéficier, l'objectif étant d'être en SAS Coopérative d'Habitants, ou en Société Civile Immobilière (SCI) coopérative.

Qu'est-ce qu'une Coopérative d'Habitants ? Une société Coopérative d'Habitants a pour objet de fournir à ses associés, personnes physiques, la jouissance d'un logement à titre de résidence principale et de contribuer au développement de leur vie collective.

Elle se base sur trois valeurs fondamentales :

1 – Propriété collective. Comme dans toute coopérative, les membres ont une double qualité, locataire et associé coopérateur. Ils sont impliqués directement dans la gestion de la structure dont ils détiennent des parts sociales. Ils en élisent les gérants et participent aux décisions relatives à l'organisation de l'activité coopérative.

2 – Démocratie. Une coopérative d'habitants repose sur les valeurs d'égalité, de transparence dans la gestion et de la participation de chacun aux décisions. La démocratie s'applique selon le principe « une personne=une voix ».

3 – Déconnexion du marché immobilier. La coopérative est une société sans but lucratif. Elle propose à ses coopérateurs des logements dont les loyers reflètent le coût d'exploitation de l'immeuble dans lequel ils vivent.

En tant que propriétaire, la coopérative finance par emprunt collectif le projet de construction de l'ensemble des logements et des espaces communs. Elle perçoit une redevance de chacun des coopérateurs lui permettant de s'acquitter des charges.

Les coopérateurs s'acquittent d'une redevance mensuelle permettant à la coopérative de rembourser ses emprunts, de payer les charges, de faire des provisions pour travaux et carence de loyers. Cette redevance peut comprendre une part dite acquisitive ou d'épargne pour conforter la trésorerie de la coopérative.

Les coopérateurs acquièrent des parts sociales à leur entrée dans la coopérative. Lors du départ d'un sociétaire, ces parts sociales pourront être revendues ou transmises aux héritiers.

Et combien ça coûte ?

Les terrains sont acquis au prix de 25€ le mètre carré, auquel se rajoutent les droits de mutation, les honoraires du notaire et les débours. Soit environ 150 000 €.

Le bâtiment est une construction neuve. Nous l'espérons le plus écologique et confortable possible, sans être réservé aux plus riches. Il va donc falloir placer des curseurs entre une construction à bas coût (minimum 1500 €/m² HT soit 1800 €/m² TTC) et quelque chose de plus durable avec des matières plus nobles (2500 €/m² HT soit 3000 €/m² TTC). Ce seront des discussions et des votes que nous aurons ensemble.

Au total, selon notre accompagnateur professionnel Frédéric Jozon, les coûts de sortie (c'est à dire terrain + construction + taxes + architecte et bureaux d'études + etc.) : se situent entre 3500 et 5000 € HT/m².

Pour financer le projet, il est demandé à chaque coopérateur **un apport entre 25 et 30% du montant du coût de son logement.**

Le reste sera pris en charge par des emprunts bancaires, éventuellement par des subventions à aller chercher auprès d'organismes comme Caisses de Retraite (Agirc-Arcco), Mutuelles (MGEN), Région (?), ADEME (?) etc...

Pour obtenir un PLS (Prêt Locatif Social), il est demandé à chaque membre foyer de produire son dernier avis d'imposition car l'obtention de ce prêt est conditionnée à un plafond de revenu fiscal.

Comment entrer et sortir du projet ?

1- Comment entrer dans le projet H. E. T. Les Épines Fortes ?

Le processus d'intégration des membres

1- Intégration des membres « amis »

Toute personne peut devenir membre ami à condition d'adhérer à l'association (30 € au 1^{er} janvier 2024) afin de pouvoir recevoir les invitations et les comptes-rendus des réunions.

Les étapes d'intégration des candidats

- a) Accueil physique ou téléphonique par un membre foyer du groupe actuel,
Écoute des attentes et des motivations, présentation du projet, réponses aux questions posées.
- b) Acceptation de la charte
- c) Participation, au minimum, à trois réunions du groupe
- d) Le foyer aspirant
 - confirme, par mail, son intérêt pour l'habitat participatif, le projet et le groupe :
 - Règle l'adhésion annuelle à l'association (30€ pour les membres amis)
 - Répond aux questionnaires d'entrée dans le projet et notamment
 - Sa présentation (État civil, histoire de vie personnelle, professionnelle,...)
 - Ses besoins en termes de logement (besoins individuels et espaces communs),
 - Son revenu fiscal (indispensable pour l'obtention d'un prêt PLS),
 - Sa capacité à s'engager financièrement dans l'opération en tant que futur locataire de la coopérative, ou associé de la SCI (en fonction de la structure juridique choisie),
 - Ses disponibilités pour participer aux réunions et groupes de travail, en adéquation avec ses appétences.

2- Intégration des membres « foyer »

- Enjeux :
 - Constituer un collectif cohérent avec des futurs habitants impliqués dans le projet,
 - Répondre aux besoins financiers du projet,
 - Enrichissement humain,
 - Mixité sociale et intergénérationnelle.
- Stratégie
 - Intégrer de nouveaux foyers intéressés, si possible au plus tôt dans l'élaboration du projet.
- Critères de sélection
 - Sont prioritaires les familles en accord avec la charte, ses valeurs, et disposant d'un apport personnel en cohérence avec notre projet.

2- Comment sortir du projet H. E. T. Les Épines Fortes ?

Tant que le groupe est en association, les membres ayant déposé de l'argent sur leur compte d'apport associatif seront remboursés par les nouveaux entrants.

Pour ce qui est la sortie du projet une fois la structure juridique validée, toute sortie répondra aux statuts choisis.

Quels sont nos partenaires

- La mairie de Saint Pierre des Corps, met à notre disposition une salle municipale et un espace de rangement pour notre réunion tous les quinze jours,
- E. H. G. T. (Eco Habitat Groupé Touraine), participe à la communication vers l'extérieur, en recherche de foyers,
- ECO'N'HOME et TISSERINS, 2 habitats participatifs existants en Touraine, qui nous apportent leur expérience,
- Notaire : Maître Christine LAFFON-DECHEZNE 1 place Jean Jaurès 37000 Tours
- BD Atelier d'architecture, cabinet d'architectes 7 rue Sully, 37000 TOURS, maître d'œuvre,
- C2A, Économiste, M. CARON Frédéric,
- FLAM Ingénierie, Génie électrique et génie climatique, M. CADET, M. BECHARD, AUBERT Structure, Ingénieur structure, M. CHAMPROUX,
- Crédit Agricole Touraine-Poitou : Nous avons remporté le 1^{er} prix des Initiatives Locales dans la catégorie « Climat et Développement durable »